



Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE



N°762
Février 2021

32 avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 - Tél. 04 76 09 65 54 - e-mail : accueil@cgtisere.org - site : ud38.reference-syndicale.fr

SOMMAIRE

2-3

LUTTES

- Une victoire de la solidarité. Lydia travaille et vit ici : ELLE RESTE ICI !
- Accord 32 heures à LDLC
- Grève chez les cheminots

4-5

VIE SYNDICALE

- Congrès de l'Union locale CGT de Grenoble
- Création du syndicat CGT multi-professionnel de Grenoble
- Eustache et Oslaid

6

ÉLECTIONS TPE

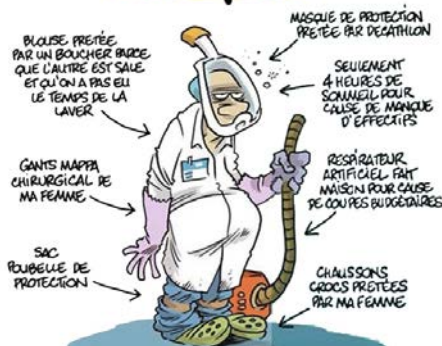
- du 22 mars au 4 avril

7

INTERNATIONAL

- un peu d'Histoire : la solidarité ouvrière face à l'OAS en Isère

LE MÉDECIN FRANÇAIS



ÉDITO

DOMINER SANS ENTRAVES



Le 12 décembre 2020, une manifestation à Paris contre le « projet de loi relative à la sécurité globale » aura été le lieu d'une démonstration sans équivoque de ce que le pouvoir entend laisser comme moyens d'intervention aux citoyens sur les décisions politiques.

3000 policiers auront été déployés pour un rassemblement, déclaré et donc légal, d'environ 5000 manifestants. Le cortège subira à 32 reprises les charges des forces de l'ordre. Ces assauts furent brutaux, s'exerçant sur un cortège parfaitement pacifique et sans aucune des sommations pourtant rendues obligatoires. Même si cela ne constitue qu'un épisode de plus dans la stratégie « confrontationnelle » choisie par Beauvau, il n'en demeure pas moins que s'affiche avec une pleine évidence l'espace que compte laisser le pouvoir politique à l'expression du peuple : c'est-à-dire aucun, en utilisant si nécessaire la violence, fût-elle la plus illégale, afin d'y parvenir.

Le ministre de l'Intérieur s'empressera de tweeter que 142 individus ultra-violents avaient été interpellés, concluant que la « force est restée à la loi ».

Précisément, non. La force est restée à la force, ce qui est la négation même du principe républicain dont il se targue tant. Sur les 142 interpellations, 113 ne donneront lieu à aucune poursuite, et cinq à des condamnations, deux seulement pour fait de violence dont une pour jet de canette. C'est dire la dangerosité des personnes interpellées.

Un constat s'impose dès lors de lui-même : le « jour d'après » sera le jour d'avant, en pire, et la sécurité globale sera celle accordée au capital. La devise des possédants, qui a comme une vague ressemblance avec un slogan naguère célèbre, il y a un peu plus de 50 ans, est la suivante : **DOMINER SANS ENTRAVES !**

Dans un contexte de crise de valorisation du capital qui n'en finit pas, rien ne doit venir entraver la formidable captation de richesses qu'entend bien maintenir et accentuer l'oligarchie capitaliste. Après la déconstruction du droit du travail au nom de la compétitivité, voici venue celle des libertés fondamentales au nom de la sécurité.

Pourtant, le recours à ce qui se dessine comme un État policier au sein d'un néo-totalitarisme est un aveu d'échec : celui de l'incapacité à convaincre les esprits. Leurs idéologies sont mortes, tristes et stériles. Les méthodes néolibérales présentées comme solutions à la crise ne font que l'aggraver, précipitant désastres sociaux et environnementaux.

Le rôle de la CGT est de faire émerger une prise de conscience et d'organiser la résistance à ces logiques. Affirmons et affermissons chaque jour davantage non seulement la légitimité de notre combat, mais encore plus son incontournable nécessité !

Franck Boyer
CE UD CGT 38



Suivez-nous sur facebook : www.facebook.com/CGT38/



@cgt_38_Isere

nouveau site internet :
ud38.reference-syndicale.fr

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimé par nos soins

N° CPPAP
0221 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670



Une victoire de la solidarité !

Lydia travaille et vit ici : ELLE RESTE ICI !

Lydia Quinnou-Veyrat, native du Bénin, est arrivée en France en mai 2019 pour régler la succession de son mari, décédé, un Savoyard, avec qui elle a fait sa vie au Bénin pendant 20 ans. Comme les démarches prennent du temps, elle décide de chercher du travail. Son diplôme d'infirmière n'étant pas reconnu en France, elle accepte un poste d'aide-soignante à l'Ehpad de Pontcharra. Après plusieurs contrats, elle obtient un CDI. Elle a travaillé durant la 1ère vague de la Covid ; alors que la situation sanitaire est particulièrement critique, la demande d'expulsion de Lydia par le préfet, au motif d'une absence de « preuve de son insertion dans la société française », est maintenue (23/11/20). Ses collègues la soutiennent et dénoncent l'absurdité d'expulser une professionnelle de santé, alors qu'on manque de personnel : une soignante en moins, au quotidien, ce sont des résidents qui sont moins soignés !

Sonia, infirmière à Lille, lance une pétition pour empêcher l'expulsion de Lydia. En 4 jours, la pétition est signée par 38 293 personnes, grâce à la réactivité de nombreux réseaux associatifs (dont celui de Femmes Égalité), syndicaux dont ceux d'adhérents et de militants de la CGT, de forces politiques. Devant la montée de la mobilisation O.Véran et M.Schiappa font savoir, par le biais d'un communiqué de presse, que le préfet de Savoie régularise la situation de Lydia. Rassemblement le samedi 28 novembre

2020, à Chambéry pour saluer cette victoire, avant de rejoindre la manifestation contre la loi « Sécurité globale ».

Alors que la Covid, la crise sanitaire, la crise sociale, le confinement les frappe de plein fouet, les gens du peuple, loin de se replier sur eux-mêmes, ressentent, au contraire, le besoin de s'épauler, pour « faire face » : rassemblements autour des travailleurs de la santé, parents d'élèves aux côtés des enseignants, rassemblements et marches de soutien aux travailleurs en lutte contre les licenciements...

La solidarité avec celles et ceux qui se dressent et résistent nous rend plus confiants dans ce qu'on peut faire, quand on est ensemble, plus conscients d'appartenir à une même classe, celle des exploités.

Jacques Faure
Syndicat CGT
multipro des retraités
du bassin grenoblois



TEMPS DE TRAVAIL, UN TOURNANT HISTORIQUE !

L'Union départementale CGT de l'Isère se félicite de la signature d'un accord sur le temps de travail par la direction de LDLC et le syndicat CGT LDLC.

Malgré les vieilles rhétoriques du patronat et de la droite réactionnaire sur le « coût du travail » et les 35h, l'entreprise LDLC, spécialiste de la vente de matériel informatique, par la mise en place d'un accord sur le temps de travail réduisant le travail effectif hebdomadaire de 35h à 32h vient confirmer la justesse de nos revendications sur la nécessité d'abaisser le temps de travail pour travailler mieux, moins et tou-te-s.

Contrairement aux traditionnels accords sur les 35h, cet accord ne permet pas la capitalisation en jour de RTT pour compenser les dépassements hebdomadaires mais applique bien une réalité de 4 jours travaillés par semaine et de 3 jours de repos effectifs.

Dans la foulée, c'est une autre entreprise lyonnaise, IT-Partner, qui fait le choix de réduire le temps de travail à 32h avec 47 jours de repos en plus par an.

➔ **32 heures maintenant, c'est possible, c'est le sens de l'histoire !**

Nos parlementaires n'ont plus qu'à en prendre de la graine pour légiférer... D'autant qu'avec 9% de chômage et des prévisions portées à plus de 11% pour 2021, il est plus que d'actualité d'abaisser le temps de travail et de permettre à chacun-e de bénéficier d'une activité et d'un revenu digne s'inscrivant dans le cadre du travail.



La CGT Isère appelle les travailleur·euse·s à se mobiliser le 4 février lors de la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle pour porter et gagner partout la réduction du temps de travail, les embauches, les augmentations de salaire et l'amélioration des conditions de travail.

GRÈVE CHEZ LES CHEMINOTS

Actuellement, les cheminots qui travaillent dans les postes d'aiguillage sont en conflit avec leur direction dans la région. Cela fait des années que les recrutements nécessaires ne sont pas effectués en nombre suffisant, et que le management est déplorable. La direction explique qu'elle a de grandes difficultés à embaucher : on peut confirmer, 7ème année sans hausse des salaires, le travail en 3X8, horaires décalés, dimanches et fêtes au boulot plutôt qu'en famille, le tout avec des compensations dérisoires, ça ne fait guère rêver ! Le manque de personnel pénalise évidemment les agents présents qui ne peuvent obtenir leurs congés, leurs mutations ou une quelconque mobilité profes-



sionnelle. Les usagers aussi sont impactés puisque les sous-effectifs entraînent fermetures de postes d'aiguillage, adaptation des horaires et *in fine* suppressions de trains, retards et cela toute l'année. C'est donc bien la direction, en raison

d'une gestion sans anticipation et des mesures d'économies sans fin, qui pénalisent les utilisateurs de chemin de fer !

Les cheminots en lutte revendiquent donc des emplois, mais aussi que les méthodes de management évoluent, notamment avec les nouveaux embauchés. L'établissement couvrant quatre départements, la direction a la fâcheuse tendance à envoyer travailler au fin fond de la Haute-Savoie ou de l'Ain les personnes de l'Isère, et inversement ! À aucun moment on ne prend en compte l'avis et la vie des agents. Bien qu'il soit compliqué de satisfaire tout le monde,

il est possible de faire beaucoup mieux. Les clauses de mobilité sont sans commune mesure avec la faiblesse du niveau de rémunération proposé. Le nombre de démissions multiplié par plus de trois en moins de deux ans parle de lui-même, sauf à la direction !

En attendant, les aiguilleurs sont en grève du vendredi soir au lundi matin et ce jusqu'à la fin des vacances de février. Les chefs peuvent aller remplacer les grévistes : après tout, eux seuls ont obtenu une prime mensuelle de 75€ lors des dernières négociations...

Stephane Coulon
CGT Cheminot Grenoble



Elections CA 2020

la cgt SA SNCF
+ 2,05 %

cheminots
MERCI pour votre confiance

1 ELU CGT SA VOYAGEURS / 36,34% soit +1,88%
2 ELUS CGT SA RESEAU / 41,58% soit +3,22%
2 ELUS CGT SA SNCF / 36,79% soit +2,05%

Soyons fiers d'être cheminots



Congrès de l'Union locale CGT de Grenoble

Le 10 décembre dernier s'est tenu en visio-conférence le Congrès de l'Union locale CGT de Grenoble après deux reports dus à la crise sanitaire et à la bataille des retraites de 2019/2020. Grande innovation donc pour la CGT et ses syndicats afin de maintenir un niveau de qualité de Vie Syndicale malgré l'impossibilité de se réunir physiquement. Un grand merci au camarade Rachid Kamboua pour la technique et du coup, la réussite de ce congrès 2.0.

En tout cas, cette expérience a quand même permis d'avoir 62 délégué.es et 9 invité.es afin de débattre du bilan d'activité et financier du dernier mandat et des orientations et axes de travail pour la future équipe. Un temps de débat s'est aussi tenu sur la question des statuts de l'UL.



dance d'action mais aussi et surtout afin d'avoir les moyens de nos ambitions revendicatives et militantes.

Beaucoup de choses ont été réalisées (de nombreux projets ont

été menés à bien) lors du dernier mandat par l'ensemble de la direction de l'UL de Grenoble et nous pouvons saluer le travail accompli par Nicolas Cazalis et son équipe.

Le Congrès disposait de 4 655 voix, à l'issue du dépouillement des votes par correspondance, 24% des syndicats ont voté, ce qui représentait 2 287 voix, soit 49% des voix disponibles au Congrès.

Les orientations ainsi que les modifications statutaires ont été validées par 2 194 voix et 93 abstentions. Le rapport financier et l'élection de la CE et de la CFC ont recueilli l'unanimité des voix.

La nouvelle équipe est donc élue et la camarade Caroline Audric du syndicat du SINECOS 38 en est la Secrétaire générale, bravo !

Vive la CGT et vive l'Union locale CGT de Grenoble !

Pierre Germain Bonne
Territoriaux CGT Echirolles



En amont du Congrès, un questionnaire avait été envoyé aux syndicats avec des propositions d'organisations plus efficaces notamment sur l'accueil des « non organisé.es » et de nos syndicats, la formation syndicale des adhérent.es et la qualité de vie syndicale.

Les débats ont aussi mis en lumière le besoin d'adapter notre CGT aux évolutions du salariat d'aujourd'hui : ubérisation, télétravail, petite entreprise à organiser en syndicat.

L'accent a aussi été mis sur le besoin de militer en interpro notamment lors des grandes réformes anti-sociales type retraites, casse du droit du travail, du Service public et de la Sécurité sociale. La question des formes et moyens d'actions a aussi été débattue ainsi que la visibilité pour la CGT de nos revendications et propositions.

Le travail en commun avec les structures UD et UL a aussi été abordé lors des débats ainsi que l'importance du respect de la cotisation à 1% au sein de nos syndicats, ceci afin de garantir notre indépen-



Création du syndicat CGT multi-professionnel de Grenoble

De nombreux.euses adhérent.e.s étaient ou sont encore directement affilié.e.s à des Unions locales (UL) au sein de notre Confédération, souvent parce qu'ils/elles sont les seul.e.s syndiqué.e.s au sein de leur entreprise.

Toutes ces personnes, ne faisant pas partie d'un syndicat, n'avaient ou n'ont pas, pour la plupart, la possibilité de s'informer ou plus généralement d'agir collectivement sur leur lieu de travail. Beaucoup font partie de notre organisation, mais se retrouvent isolé.e.s sans réelles possibilités de participer à la vie de la CGT.

Face à ce constat, plusieurs instances de la CGT ont décidé d'impulser la création de syndicats multi-professionnels qui pourraient fédérer toutes ces personnes isolées au sein des périmètres géographiques des UL.



L'UL de Grenoble a participé à ce mouvement et a organisé des réunions rassemblant des adhérent.e.s direct.e.s à l'UL dans le but de créer un tel syndicat à Grenoble (et ses environs).

Finalement, le 15 octobre 2020, un syndicat est né, le syndicat « CGT multi-professionnel de Grenoble ».

Les membres de la Commission exécutive (CE) de ce syndicat ont la volonté de s'organiser et de trouver un périmètre d'action qui leur soit propre, en accord avec les désirs des adhérent.e.s.



Car, nous, membres de cette CE (ça y est je sors de mon

anonymat et me dévoile, oui, je fais partie de la commission ☺) souhaitons agir et réfléchir en fonction de notre particularité principale : le fait que nous ne soyons pas un syndicat d'entreprise.

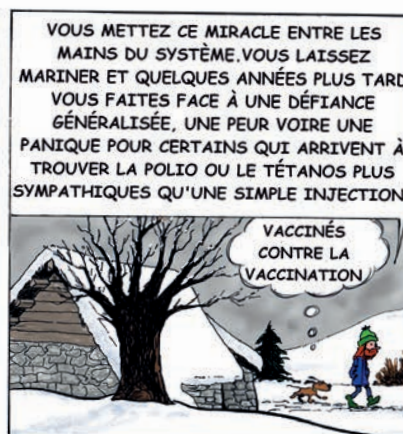
Cette spécificité fait que nous ne pouvons pas fonctionner de la même façon qu'un syndicat dit traditionnel. Du coup, bien que faisant ce que l'on pense être le mieux, nous sommes ouvert.e.s à toutes les réflexions, qu'elles viennent de nos adhérent.e.s, d'autres syndicats multipro ou d'autres camarades faisant partie d'autres entités.

Vous pouvez d'ailleurs nous contacter à l'adresse mail suivante : cgt.multiprogre@gmail.com

Philippe Heredia
Syndicat multipro Grenoble



EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE



Lunage 21

ÉLECTIONS TPE

du 22 mars au 4 avril 2021

TOUS MOBILISÉS !

Nous avons tous dans nos connaissances, nos proches, notre famille, nos collègues... au moins une personne qui est salariée dans une TPE, Très Petite Entreprise (moins de 11 personnes). Du 22 mars au 4 avril 2021, tous les salarié.e.s TPE sont amenés à voter pour leurs représentant.e.s.

Lors du dernier scrutin, la CGT était en tête, elle doit le rester !



POUR TOUTES INFORMATIONS AINSI QUE POUR VOTER SUR ORDINATEUR, IL FAUT SE RAPPROCHER DE SON UNION LOCALE PROCHE DE SON DOMICILE OU DE SON TRAVAIL :

- ➔ **BOURGOIN-JALLIEU** 04 74 93 26 52
UL CGT - Maison des associations - Bat C
73 rue de la libération - 38300 BOURGOIN JALLIEU
e-mail : sec.cgt.ulbj@orange.fr
- ➔ **FONTAINE** 04 76 53 18 50
UL CGT - « le Germinal » 1
7 bis, rue de la Liberté - 38600 FONTAINE
e-mail : cgt.fontaine@wanadoo.fr
- ➔ **GRENOBLE** 09 67 25 48 90
UL CGT - 32 avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE Cédex 2
e-mail : ulgrenoble@cgtisere.org
- ➔ **GRESIVAUDAN** 04 76 71 25 48
UL CGT du Grésivaudan - Espace Bergès
avenue des papeteries - 38190 VILLARD BONNOT
e-mail : ulcgtgresivaudan@wanadoo.fr
- ➔ **LA TOUR DU PIN** 09 61 21 21 00
UL CGT - 28 Bd Gambetta - 38110 LA TOUR DU PIN
e-mail : ul.latourdupin@wanadoo.fr
- ➔ **LA MURE**
UL CGT - 1 rue Montante - 38350 LA MURE
e-mail : ulcgtlamure@orange.fr
- ➔ **PONT DE CHERUY** 04 78 32 30 41
UL CGT - 3 rue Gramont - 38230 Pont de Cheruy
e-mail : ulcgtpontdec@orange.fr
- ➔ **PONT DE CLAIX** 04 76 45 65 04
UL CGT - Ancienne Ecole Taillefer
21 avenue du Maquis de l'Oisans - 38800 PONT DE CLAIX
e-mail : ul.cgt38800@gmail.com
- ➔ **ROUSSILLON-BEAUREPAIRE** 04 74 86 24 48
UL CGT - 6 rue Henri Barbusse - 38150 ROUSSILLON
e-mail : ulcgt.roussillon@orange.fr
Permanence à Beaufort : à la maison des associations (1^{er} étage)
- ➔ **SAINT EGREVE** 04 76 75 52 99
UL CGT - 29 rue des Glaireaux - 38120 SAINT-EGREVE
e-mail : ul.cgt.st-egreve@orange.fr
- ➔ **SAINT MARCELLIN**
UL CGT - 9 rue Colombier - 38160 SAINT MARCELLIN
e-mail : ulcgt.saintmarcellin@orange.fr
- ➔ **SAINT MARTIN D'HERES** 04 76 60 74 47
UL CGT - 17 rue Marceau Leyssieux
38400 St MARTIN D'HERES
e-mail : ulcgtsmh@numericable.fr
- ➔ **VIENNE** 04 74 85 82 51
UL CGT - Maison des Syndicats - 2 rue des Aqueducs
38200 VIENNE
e-mail : cgt.vienne@wanadoo.fr
- ➔ **VILLEFONTAINE** 04 74 96 20 33
UL CGT - Parc du Vellein - Avenue du Driève
38090 - VILLEFONTAINE : plan d'accès
e-mail : cgt.villefontaine@orange.fr
- ➔ **VIZILLE/OISANS**
UL CGT - 77 Rue Argoud - 38220 - VIZILLE
e-mail : unionlocalecgtvizille@wanadoo.fr
- ➔ **VOIRON** 04 76 05 09 85
UL CGT - Bourse du travail - Place Jacques Antoine Gau
38500 VOIRON
e-mail : union-local.cgt@orange.fr

un peu d'Histoire...



La solidarité ouvrière face à l'OAS en Isère

L'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) s'est constituée le 11 février 1961, pour prôner le maintien à tout prix de la colonisation française en Algérie. Elle a réalisé, en un court délai (18 mois environ), 12 290 attentats, faisant 1 622 mort.e.s et 5 048 blessé.e.s.

A son actif en Isère, six attentats : Bourses du travail de Roussillon et de Grenoble les 29 juin et 10 novembre 1961, les locaux de l'AGED (association étudiante), de la Fédération du PCF, de la Librairie des Alpes les 6, 27 et 30 novembre, et la Préfecture le 5 février 1962. A chaque fois, des dégâts matériels, mais pas de blessé.e.s.

Mais l'OAS ne s'est pas contentée de plastiquer ces immeubles. Elle a menacé des militant.e.s à Roussillon et à Grenoble, obligeant les syndicats à organiser leur protection physique.

C'est dans ce contexte que des membres de la CGT cheminots, dont Edmond Vigne leur

Secrétaire, ont été amenés à « ex-filtrer » au moins trois camarades de la Société des Chemins de Fer Algériens, « condamnés à mort » en Algérie par l'organisation fasciste, à les planquer et à assurer leur défense en septembre 1961 et février 1962.

Ils obtiendront leur intégration dans le personnel de la SNCF .

Bel exemple de solidarité, face aux fascistes.

Gérard Lauthier





- ⦿ Coopérative, l'entreprise est gérée par les travailleurs.
- ⦿ Salariés et non auto-entrepreneurs, nous sommes protégés par le régime général de sécurité sociale.
- ⦿ 100% des livraisons se font à vélo, à la force des mollets.
- ⦿ Moins chers pour les restaurateurs.

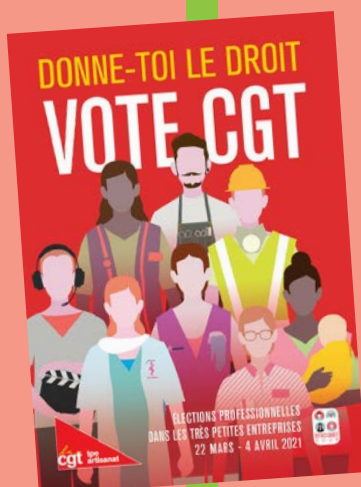
www.livraison.sicklo.fr



OU



Available on the App Store | GET IT ON Google Play



ÉLECTIONS TPE
22 mars - 4 avril